

■ **FONDATION PAIX 21**, à Fribourg, Route François d'Ar-sent 13, c/o Mme Roselyne Crausaz Németh, CH-217-3533146-6. Nouvelle fondation. Acte constitutif et statuts du 08.04.2005. But: promouvoir la paix, apporter tout soutien à la réalisation de CENTRE DE PAIX dans le monde. Organisation: conseil de fon-dation de 5 à 15 membres. Conseil de fondation: Crausaz Németh Roselyne, de Fribourg et Cheiry, à Fribourg, présidente, avec si-gnature individuelle; Reber Heinz, de Kriechenwil, à Buttes, sec-rétaire et Schlegel Hans, d'Allemagne, à Buochs, trésorier, tous deux avec signature collective à deux avec la présidente; Zihl-mann Hans, de Zell (LU), à Basel, 1er vice-président, Schmolz Günter, d'Allemagne, à Bietigheim-Bissingen (D), 2ème vice-président, et Tögel Horst, de Tchéquie, à Bietigheim-Bissingen (D), membre du conseil, tous trois sans signature.

Journal no 1651 du 12.04.2005
(02796306 / CH-217.3.533.146-6)